



30 octobre 2015

(15-5763)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## NOTIFICATION

### *Addendum*

La communication ci-après, reçue le 30 octobre 2015, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

---

Liste des colorants exempts de l'obligation de certification. Extrait de spiruline. Confirmation de date d'entrée en vigueur. Règle finale

L'Agence des médicaments et des produits alimentaires confirme la date d'entrée en vigueur du 22 septembre 2015 pour la règle finale publiée dans le *Federal Register* du 21 août 2015, qui modifiait la réglementation relative aux colorants en élargissant l'éventail des utilisations permises de l'extrait de spiruline comme colorant afin d'inclure l'utilisation de cette substance dans les préparations de revêtement appliquées aux compléments alimentaires et aux médicaments sous forme de comprimés et de gélules.

La date d'entrée en vigueur de la règle finale publiée dans le *Federal Register* du 21 août 2015 (80 FR 50762) est confirmée: 22 septembre 2015.

[http://members.wto.org/crnattachments/2015/SPS/USA/15\\_4410\\_00\\_e.pdf](http://members.wto.org/crnattachments/2015/SPS/USA/15_4410_00_e.pdf)

#### Le présent addendum concerne:

- Une modification de la date limite pour la présentation des observations
- La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation
- Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
- Le retrait d'une réglementation projetée
- Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
- Autres:

**Délai prévu pour la présentation des observations: (Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)**

- Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (jj/mm/aa): Sans objet

**Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [ ] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:**

Molly A. Harry, Center for Food Safety and Applied Nutrition (HFS-265), United States Food and Drug Administration, 5100 Paint Branch Pkwy., College Park, MD 20740-3835, Téléphone: +1 240 402 1075

**Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [ ] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:**

United States SPS National Notification Authority, USDA Foreign Agricultural Service, International Regulations and Standards Division (IRSD), Stop 1014, Washington D.C. 20250. Téléphone: +(1 202) 720 1301; Fax: +(1 202) 720 0433; Courrier électronique: us.spsenquiry@fas.usda.gov

Le texte peut aussi être consulté dans le *Federal Register*, volume 80, n° 209, page 66415, ou sur Internet à l'adresse suivante: <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/FR-2015-10-29/pdf/2015-27369.pdf>.

---